

Secret

Le mot français vient de « *secretum* » en latin - « lieu écarté », « pensée ou fait qui ne doit pas être révélé », « mystères (du culte) » -, lui-même dérivé de l'adjectif « *secretus* » - « séparé, à part », « solitaire, isolé, reclus », « caché », « rare ». Le secret est un terme ambigu qui peut recouvrir aussi bien la parole interdite et le silence absolu qu'une forme de communication entre initiés.

Si l'on se risquait à tracer sommairement une histoire du secret, peut-être devrait-on commencer par la confession, partie essentielle de la pénitence, sacrement pour les catholiques. Celui qui se confesse rend compte à un autre de ses fautes, des errances [...]

Bibliographie

La Faute à Rousseau, n° 18, « Le Secret », juin 1998.

Michel Braud, *La Forme des jours. Pour une poétique du journal personnel*, Seuil, 2006.

Dominique Rabaté (dir.), *Dire le secret*, Presses universitaires de Bordeaux, 2001.

François Vigouroux, *Le Secret de famille*, PUF, 1993.



Auteur(s) de l'article:

[Simonet-Tenant Françoise](#)

Page:

728-730

Mots-clés:

[Confessions](#)

[Correspondance](#)

[Intime](#)

[Journal personnel](#)

[Récit de filiation](#)

[Psychanalyse](#)

Pour citer cet article:

Simonet-Tenant Françoise, « Secret », dans *Dictionnaire de l'autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 728-730, en ligne, URL : <https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/secret>, page consultée le 24/12/2024.